

**Renseignements à fournir (DPCP et Défense)
aux fins de l'audition sous 525 C.cr.**

NOM DE L'ACCUSÉ : _____

NUMÉRO(S) DE(S) DOSSIER(S) :

CHRONOLOGIE DES PROCÉDURES	DATE
Comparution :	
Enquête mise en liberté :	
Prochaine étape :	
Procès :	<input type="checkbox"/> À déterminer

NATURE DES ACCUSATIONS :

(Liste avec référence aux articles du C.cr.)

MOTIFS DE LA DÉTENTION : (515 (10) a), b) ou c) C.cr.)

**S'IL Y A DÉSACCORD SUR LES MOTIFS AYANT CONDUIT À LA DÉTENTION,
LES PARTIES DOIVENT REQUÉRIR LES NOTES STÉNOGRAPHIQUES**

LISTE DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES :

Annexée

145 ____ 733.1 ____ Antécédents de même nature ____
(inscrire le nombre)

DPCP :

POSITION DU DPCP SUR LA DEMANDE

Objection :

Consentement :

POSITION DU DPCP POUR AUTRES DISTRICTS (le cas échéant)

DÉFENSE :

DÉCLARATION DES TÉMOINS ET DE LA CAUTION : (art. 515.1 C.cr.)

Oui : Non :

EXPOSÉ DU PLAN DE SORTIE :

**L'AVOCAT DE LA DÉFENSE DOIT PRODUIRE LE PLAN D'ÉLARGISSEMENT QUI
A ÉTÉ SOUMIS LORS DE L'ENQUÊTE SUR MISE EN LIBERTÉ**

DPCP ET DÉFENSE :

NOUVEL ÉLÉMENT OU CHANGEMENT DEPUIS LA DÉCISION :

DPCP :

DÉFENSE :

PEINE TOTALE ENVISAGÉE ADVENANT UNE CONDAMNATION :

POURSUITE :

DÉFENSE :

Signatures :

Date :

(S) _____

(S) _____

Avocat(e) poursuite au dossier

Avocat(e) défense au dossier

- 1- CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE REMPLI PAR LA DÉFENSE, TRANSMIS AU DPCP DANS UN DÉLAI DE 5 JOURS OUVRABLES ET DÉPOSÉ AU DOSSIER DE LA COUR LORS DU PRO FORMA AVANT QUE LA DATE D'AUDIENCE NE SOIT FIXÉE.**
- 2- LE DPCP COMPLÈTE ET TRANSMET LE FORMULAIRE, À LA DÉFENSE, AU JUGE ET À LA COORDINATION DE LA CHAMBRE CRIMINELLE DANS UN DÉLAI DE 3 JOURS OUVRABLES AVANT LA DATE D'AUDIENCE.**